

# FILTER CURE

1. IDENTIFICATION	
Nom du produit	: <b>FILTER CURE</b>
Code du produit	: <b>29-92420</b>
Autres moyens d'identification	: Non disponible.
Fournisseur	: Beachcomber Plus 13245, Comber Way Surrey, BC, V3W 5V8 Canada
Manufacturier	: Fabriqué pour: JRS Distributors Inc. 13245 Comber Way Surrey, BC, V3W 5V8 Canada
Utilisations identifiées	: Produits de consommation: Nettoyant a cartouche pour spa Cette fiche signalétique est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Ce produit est réglementé par le RPCCC.
Utilisations non recommandées	: Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.
Date d'édition (AAAA-MM-JJ)	: 2017-08-21
<b>En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)</b>	

2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.	
Classification du produit	: CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 Dangers pour la santé non classifiés ailleurs - Catégorie 1
Mention d'avertissement	: Danger
Pictogrammes de danger	: 
Mentions de danger	: Provoque des brûlures du tube digestif. Peut causer des dommages sévères aux yeux. Peut causer des brûlures sévères à la peau.
<u>Conseils de prudence</u>	
Généralités	: Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.
Prévention	: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails.
Intervention	: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour tous les types d'exposition, obtenir une assistance médicale si des symptômes apparaissent ou sont sévères.
Stockage	: Entreposer dans un endroit approprié.
Élimination	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Aucune information additionnelle.
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Aucun connu.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Numéro CAS	% (p/p)
Aucun ingrédient dangereux		

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouffures ou si les rougeurs persistent.

**Contact avec la peau** Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursouffures ou si les rougeurs persistent.

**Ingestion** Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.

**Inhalation** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

**Contact avec les yeux** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmoiement  
rougeur

**Contact avec la peau** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

**Ingestion** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

**Inhalation** Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation des voies respiratoires  
toux

**Note au médecin traitant** Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

### 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Moyens d'extinction

**Agents extincteurs appropriés** Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

**Agents extincteurs inappropriés** Aucun connu.

**Dangers spécifiques du produit** Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

**Produit de décomposition thermique dangereux** Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone  
oxydes d'azote  
oxydes de phosphore  
composés halogénés

**Mesures spéciales de lutte contre l'incendie** En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
<b>Protection individuelle</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Méthode de nettoyage</b>	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Entreposage et incompatibilité</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Séparer des bases. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
acide phosphorique	CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané. 15 min OEL: 3 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. 8 hrs OEL: 1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. CA British Columbia Provincial (Canada, 2/2015). TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. CA Ontario Provincial (Canada, 1/2013). TWA: 1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. STEL: 3 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. CA Quebec Provincial (Canada, 1/2014). VEMP: 1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. VECD: 3 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes.
acide hydrochlorique	ACGIH TLV (États-Unis). CEIL: 5 ppm
acide nitrilotriméthylène triphosphonique	AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011). TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.

<b>Contrôles d'ingénierie appropriés</b>	Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
--	---

### Mesures de protection individuelle

<b>Protection oculaire/ faciale</b>	Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimalement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Mains et Protection du corps</b>	Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit. Il est suggéré de porter un tablier de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Liquide.	<b>pH</b>	0.5	<b>Point d'éclair</b>	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
<b>Couleur</b>	Orange.	<b>Densité relative</b>	1.194	<b>Point de fusion</b>	Non disponible.
<b>Odeur</b>	Acide [Faible]	<b>Viscosité</b>	Non disponible.	<b>Point d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.	<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.	<b>Point d'inflammation</b>	: Non disponible.
<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Non disponible.	<b>Densité de vapeur</b>	: Non disponible.	<b>Taux d'évaporation</b>	: Non disponible.

Température de décomposition	: Non disponible.	Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.	Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.			

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Réactif ou incompatible avec les produits basiques.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Risque de réactions dangereuses	Peut provoquer une réaction exothermique en présence de produits basiques.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition	Non disponible.	
Contact avec les yeux	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer des brûlures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Inhalation	L'inhalation de vapeurs ou brume peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

### Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
acide phosphorique	DL50 Cutané	Lapin	2740 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1.25 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1530 mg/kg	-
acide hydrochlorique	CL50 Inhalation	Rat	3214 ppm	1 heures
	Vapeur			
	CL50 Inhalation	Rat	1562 ppm	4 heures
	Vapeur			
acide nitrilotriméthylène triphosphonique	DL50 Cutané	Lapin	5010 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	700 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	>6310 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2910 mg/kg	-

### Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagenicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisation	Non disponible.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Données sur l'écotoxicité


Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
acide phosphorique	Aiguë CE50 105 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 138 mg/l	Poisson	96 heures
acide hydrochlorique	Aiguë CL50 60 ppm Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 178 mg/l Eau douce	Poisson	2 heures
acide nitrilotriméthylène triphosphonique	Aiguë CE50 20 mg/l	Algues	96 heures
	Aiguë CL50 >330 mg/l	Poisson	96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu    Potentiel de bioaccumulation : Inconnu    Mobilité dans le sol : Inconnu    Autres effets nocifs : Inconnu

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

**Méthodes d'élimination**    Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Número ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
<b>Classification pour le TMD</b>	1760	Liquide corrosif, n.s.a. (acide phosphorique)	8	III	

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.40-2.42 (Classe 8).

**Autres informations**    Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Listes canadiennes

**INRP canadien**    Les composants suivants sont répertoriés: Phosphore (total)

**Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**    Les composants suivants sont répertoriés: acide hydrochlorique

**Inventaire du Canada**    Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Listes internationales

États-Unis    Indéterminé.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	2
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	C

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2017-08-21

**Élaborée par** : Département des affaires réglementaires  
 Beachcomber Plus  
 13245, Comber Way  
 Surrey, BC, V3W 5V8 Canada

[Avis au lecteur](#)

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.